



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.I.U. 2nd degré : entrée dans le métier de professeur de collège et de lycée (Lettres, Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Catalan, Mathématiques)	Pascal Noguès Lettres Louisa King Anglais Amélie Adde Espagnol Agathe Maupin Histoire-Géographie Florent Nacry Mathématiques Miriam Almarcha Catalan	PRCE PRAG MCF PRAG MCF MCF	Les membres des préjurs de chaque parcours sont ceux des préjurs des M2 MEEF 2nd degré, hormis les collègues en charge d'UE concernant la préparation au concours. S'ajoutent pour tous les parcours : Carole Santi Mathilde Pette Florence Cassagnol	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Violences, jeunes et interventions sociales	Manuel Boucher	PR	Brigitte Baldelli	MCF associé

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Myvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Didactique du Français Langue Etrangère	TYNE Henry *GREFFARD Jean-Louis	PR	*GREFFARD Jean-Louis LERAY Maï MARLAT Muriel GIROU Hélène SAMAIN Éric	Contractuel ATER VAC PRCE VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Mode, luxe et art de vivre	Gobert Thierry	MCF	CHEVALDONNE Yves MERASLI Saida CHERIFI Marie	MCF MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Pré-MEEF	SANTI Carole	MCF	AUBRY Laurence	MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U Formateur en intervention sociale	Manuel Boucher	PR	Brigitte Baldelli	MCF associé

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : LSH
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante LSH sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Préparation au CAPES (Lettres, Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Catalan, Mathématiques)	Pascal Noguès Lettres Louisa King Anglais Amélie Adde Espagnol Agathe Maupin Histoire-Géographie Florent Nacry Mathématiques Miriam Almarcha Catalan	PRCE PRAG MCF PRAG MCF MCF	Les membres des jurys de chaque parcours sont ceux des préjurys des M2 MEEF 2nd degré, hormis les collègues en charge d'UE concernant la recherche et l'accompagnement du stage.	

Article 2 : Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET